

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmis au représentant de l'Etat
le 19 octobre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15 et 16 octobre 2012

2012 DVD 179 Signature d'une convention avec le Conservatoire National des Arts et Métiers pour une exposition 'les carrières et les hommes'

M. Julien BARGETON, M. Bruno JULLIARD, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la propriété intellectuelle ;

Vu le projet de délibération en date du 2 octobre 2012 par lequel Monsieur le Maire de Paris demande l'autorisation de signer une convention avec le Conservatoire National des Arts et Métiers pour une exposition 'les carrières et les hommes' ;

Sur le rapport présenté par M. Julien BARGETON au nom de la 3e Commission et par M. Bruno JULLIARD au nom de la 9e Commission

Délibère :

Article unique : Monsieur le Maire de Paris est autorisé à signer, avec le Conservatoire National des Arts et Métiers, une convention de partenariat pour une exposition 'les carrières et les hommes', annexée à la présente délibération.